

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
du 16 juin 2020

Présents : G. Blaffart, I. Cammarata, Th Gérard, L. Goukens, V. Liesens, R. Lejeune, I. Linkens, S. Meunier, F. Pitz, J. Roos, A. Semaille, H. Stiévenart, C. Vrancken

Animateurs FéWaSSM : I. Cammarata, I. Linkens

1) Approbation du PV du 19/05/20

Le PV est validé

2) Plan Get Up Wallonia

I Linkens explique l'historique des contacts et le fait qu'au départ les échanges laissaient entendre qu'on pourrait engager toutes les fonctions et toutes les anciennetés. Il est apparu via une note d'une autre fédération et des contacts d'un autre service avec la Direction Transversale des Finances que l'enveloppe serait proportionnelle aux ETP réellement engagés. Sans attendre la circulaire officielle, la FéWaSSM a préféré, consciente que les services étaient en train de recruter, informer les membres.

Tour de table sur les problèmes que cela génère

- CCT sur les temps partiels
- On était pressés par la Ministre → certains services ont déjà réalisé des avenants qui risquent de mettre les services en difficultés et de leur faire supporter une partie sur fonds propres
- On reçoit des informations par la bande sur le tard et toujours aucune information officielle
- La règle d'engagement au plus tard le 22/06 est assouplie puisqu'un engagement d'1 ETP en moyenne sur 12 mois est OK aussi
- Certains services n'ont pas la capacité physique d'accueillir des travailleurs en plus
- C'était incohérent d'ouvrir à toutes les fonctions si la règle est d'atteindre 1 ETP à tout prix

Visiblement c'est l'administration qui a imposé cette règle → la CAF souhaite que la Ministre soit interpellée directement, en s'associant, si possible, à d'autres secteurs qui seraient dans les mêmes craintes. Il faut casser au plus vite le lien entre l'enveloppe et l'ETP (avoir le même fonctionnement que la fonction de liaison).

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : Rue des Fusillés, 20 – 1340 Ottignies

Courriel : fewassm@gmail.com

Les SSM ne peuvent absolument pas supporter des frais sur fonds propres en plus à cause d'informations qui arrivent trop tard.

A noter que si on choisit de n'engager qu'une partie des ETP ou qu'on n'engage personne, on rembourse normalement simplement l'avance versée.

Quid de porter une action commune de ne pas prendre l'enveloppe ?

Certains services pourraient le faire au cas par cas en fonction de leur situation.

Isabelle Cammarata et Isabelle Linkens porteront l'avis de la CAF en CA de la FéWaSSM ce jour.

3) AVIQ - Divers

D'après un échange entre un SSM et Mme Nunkovics, ce serait la DTF qui contrôlerait nos subventions à présent. **A vérifier.**

Personne n'a de retour du contrôle de ses subventions 2019. Cela fait craindre que les 1ers décomptes arrivent pendant l'été, en l'absence des DA, des services comptabilités etc.

Par précaution, **il est proposé d'envoyer un mail à la DTF et à l'équipe santé mentale précisant que si les décomptes arrivent pendant l'été les 15 jours de réaction ne tiennent pas.**

4) Réception dons et recherche de fonds

Un SSM partage ses sources.

Appel aux dons : courrier envoyé chaque année en décembre au réseau personnel des travailleurs ou à l'entourage des patients. Une fois que c'est institutionnalisé, les dons sont récurrents.

Obtenir l'exonération fiscale des dons : la procédure est assez lourde en termes de documents à rentrer. Elle implique une inspection fiscale. Il faut que les actions soient orientées vers un public défavorisé. Mais une fois que c'est obtenu, cela permet d'obtenir une exonération fiscale des dons pour une période de 3 à 6 ans.

Autres sources :

- Fondation Wartoise (Abbaye de Chimay) : aller voir sur le site
- United Fund For Belgium : aller voir sur le site. On peut demander un véhicule, un budget pour une rénovation, pour des aménagements, ... Ils viennent sur place
- Solidarity AG Insurance : pour le public enfant
- Coopérative CERA

- Loterie National : ça peut être des très gros dons pour des bâtiments, si on est propriétaire ou des plus petits dons pour des achats
- Pour soutenir des activités spécifiques : Ville, firmes pharmaceutiques
- Le Foyer des Amis : petite association de dames patronnesses. Peut aller jusqu'à 2 à 3.000 €
- Rotary
- Fondation Roi Baudoin : pour des projets thématiques

5) Orientation en enseignement spécialisé

Le GT n'a pas su se mettre en route → point reporté

6) Courrier AVIQ sur activités accessoires

Les avis motivés AICS ont été considérés comme des activités accessoires par l'inspection. Même si l'accord avec la justice nous oblige à y répondre l'AVIQ continue à considérer que c'est accessoire.

Les tests de QI, les orientations vers l'enseignement spécialisé sont aussi considérés comme des activités accessoires.

Ces activités ne peuvent pas dépasser 20 % du total des activités de l'équipe au global, pas d'une équipe spécifique.

Comment l'AVIQ mesure ce 20% ? Dans le cadre du SSM de Libramont, il avait converti cela en heures de travail par rapport aux heures du cadre.

7) Congés éducation

I. Linkens explique la procédure et les différentes étapes à remplir.

Elle envoie les documents d'usage pour son service qui peuvent être utilisés en changeant l'en-tête.

8) Dérogation au temps de travail minimum en CP332

I. Linkens explique la CCT d'application et l'envoi aux participants.

La question se pose de savoir s'il faut que le contrat précise le cas dérogatoire quand il est appliqué. Rien ne l'empêche, il est sans doute plus prudent de le faire dans le doute.

9) Odj et calendrier

AVIQ : décomptes

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : Rue des Fusillés, 20 – 1340 Ottignies
Courriel : fewassm@gmail.com

Get Up Wallonia

Dates pour les prochaines CAF :

- 15 septembre
- 20 octobre
- 17 novembre
- 15 décembre

Si les réunions reprennent en présentiel, l'horaire est de 9h30 à 12h.